

Partage Ta Rue 94 - AF3V Association des
Véloroutes et Voies Vertes

M. ID ELOUALI

MDB Mieux se Déplacer à Bicyclette,
antenne Ivry, Vitry, Choisy

Hôtel de Ville

Fédération des Circulations Douces en
Essonne (FCDE 91)

Place Gabriel Péri
94 607 CHOISY-LE-ROI CEDEX

Paris en Selle 94

CyclotransEurope

Toutes membres du Collectif Vélo Francilien

Objet : Déviation suite aux travaux de SNCF Réseau quai Voltaire à Choisy-le-Roi

À la suite aux travaux entrepris par SNCF Réseau pour sécuriser la voie ferrée Paris Austerlitz – Choisy-le-Roi, qui coupent l'**EuroVéloroute 3** et à la demande de Partage Ta Rue 94, soutenue par les associations listées ci-dessus, nous avons pris connaissance de la déviation cycliste mise en place sur l'Avenue Lugo. Nous nous réjouissons de ces premiers pas, mais ceux-ci restent néanmoins insuffisants, d'autant plus que les travaux vont durer jusqu'à fin août, au moins.

Plusieurs améliorations sont réalisables à faible coût et rendraient service aux cyclistes du quotidien et aux cyclotouristes. Il manque d'une part des panneaux de signalisations de l'EV 3 : Euro Véloroute 3, dite Scandibérique, quand on arrive de Vitry ou du sud de Choisy pour indiquer par où passer. D'autre part, les trajectoires cyclistes matérialisées sur la chaussées ne sont présentes que très ponctuellement (espacement supérieur à 140 m !) et incite à rouler trop à droite (risque que les automobilistes frôlent les cyclistes).

Voici des améliorations possibles :

- Mettre une déviation devant le panneau de chantier des travaux, quand on vient de Vitry, indiquant l'itinéraire,
- Indiquer rue Fauler pour les cyclistes venant de Vitry qu'ils doivent tourner,
- Rue Fauler, augmenter la largeur du passage à 1,6 m au minimum pour que les cyclistes puissent passer (voir photo 1),
- Positionner les panneaux indiquant la présence de cyclistes pour qu'ils soient vus par les automobilistes (et non vus par les piétons), cf photo 2,
- Mettre des logos vélos au milieu de la chaussée avenue de Lugo et avenue du 8 Mai 1945, et tous les 50 m, comme l'autorise la mise à jour du code de la route en 2015 (Décret n° 2015-808 du 02 juillet 2015 et fiche CEREMA n°3 Améliorer la sécurité des

cyclistes et des piétons par un meilleur positionnement du cycliste sur la chaussée). Cela permettrait d'une part de matérialiser la trajectoire des cyclistes sur cette avenue, d'autre part d'indiquer aux automobilistes qu'il y a des cyclistes.

Nous vous demandons d'intégrer ces modifications de façon à faciliter les trajets des cyclistes du quotidien et des cyclotouristes, dans les plus brefs délais.

Enfin, nous vous signalons que, de septembre à octobre, une nouvelle édition du Baromètre des Villes Cyclables, de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, sera menée à l'échelle nationale pour connaître la cyclabilité des villes. La mise en œuvre des préconisations listées permettrait de montrer que la ville s'intéresse au vélo et qu'elle agit. Nous comprenons que ce n'est pas forcément facile de prendre ce type de mesure, mais quand une route est barrée, il y a toujours un itinéraire de déviation. Pour le vélo, il suffit de faire la même chose, en proposant un jalonnement et le plus sécurisé possible.

Veillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Hugo SOREL
Membre de MDB, antenne Ivry, Vitry, Choisy
hugo.sorel@yandex.com



Photo 1 - Passage nécessitant de descendre pour franchir les blocs béton, pas pratique. Et rend impossible le passage pour remorques d'enfants et vélo cargo, voir la fiche officielle Dispositifs Anti Accès Motorisés :

https://www.velo-territoires.org/wp-content/uploads/2016/09/Fiche-DAAM_velo_36-2016.pdf



Panneaux signalant la présence de cyclistes pour les piétons... au lieu de le signaler pour les automobilistes



Panneau de déviation pour les cyclistes venant de Vitry, vu uniquement par les cyclistes

venant de l'autre sens

Baromètre des villes cyclables :

En 2018, il y avait eu le 1er baromètre cyclable des villes. Les cyclistes, non militants et militants étaient invités de répondre au questionnaire si leur ville était cyclable ou pas. Il y a eu plus de 113 000 réponses pour toute la France !

Les résultats de la précédente enquête sont disponible ici : <https://www.parlons-velo.fr/barometre-villes-cyclables> . Choisy-le-Roi n'a malheureusement pas atteint plus de 50 réponses.

Il est prévu un nouveau baromètre des villes entre septembre et octobre 2019, avec l'annonce des résultats début 2020.

À propos :

Partage Ta Rue :

L'association PTR 94 a pour objet de promouvoir les déplacements des piétons et assimilés, des personnes handicapées ou à mobilité réduite, et des cyclistes dans le département du Val-de-Marne et des départements limitrophes. Elle milite pour favoriser ces déplacements et pour rendre la voirie et les espaces publics plus accessibles, sûrs et confortables aux usagers vulnérables.

<https://partagetarue94.wordpress.com/about/>

AF3V

Association d'utilisateurs des véloroutes et voies vertes, l'AF3V est entièrement animée par des bénévoles. Ce réseau agit également auprès des collectivités pour obtenir la réalisation de nouvelles véloroutes et voies vertes dans toutes les régions de France.

Depuis 1997, l'AF3V développe ses actions auprès des pouvoirs publics, institutions et collectivités territoriales pour contribuer à faire aboutir l'ambitieux projet de réseau national des véloroutes et voies vertes. Parallèlement, l'AF3V a aussi pour vocation de faire évoluer les pratiques de nos concitoyens en faisant connaître largement ces aménagements. Pour les déplacements utilitaires comme pour les loisirs, l'utilisation croissante de ces infrastructures "douces" apporte une contribution directe aux problèmes environnementaux et énergétiques actuels.

<https://www.af3v.org/-L-AF3V-.html>

MDB :

Mieux se Déplacer à Bicyclette (MDB) est la première association cycliste francilienne. Nous avons la conviction que le vélo est la solution pour se déplacer dans toute l'Île-de-France. Notre objectif : que chacun puisse utiliser son vélo de manière efficace, agréable et sécurisée. Que ce soit pour aller au travail, faire ses courses, rouler avec ses enfants ou encore pour se balader.

Nous militons depuis 1974, ce qui fait de MDB une des [associations pionnières de défense du vélo](#).

<https://mdb-idf.org/qui-sommes-nous-2/>

FCDE :

La FCDE (Fédération des Circulations Douces en Essonne) a pour objet de promouvoir les circulations douces dans le département de l'Essonne et, plus largement, dans la région Île-de-France.

Avec cet objectif, elle œuvre notamment pour :

- obtenir une redistribution de la voirie en faveur des déplacements non motorisés
- ;

- permettre aux piétons (y compris les personnes handicapées) et aux cyclistes de se déplacer en sécurité et confortablement en zones urbaine, périurbaine et rurale ;
- promouvoir l'intermodalité vélo ou marche à pied / transports en commun comme moyen de déplacement privilégié dans la région ;
- coordonner l'action des associations adhérentes à la présente fédération ;
- favoriser la création en Essonne d'associations ayant les mêmes objectifs ;
- représenter les associations adhérentes auprès des autorités régionales et départementales et auprès des collectivités territoriales.

<http://circulationsdouces91.org/presentation.html>

Paris en Selle 94

Paris en Selle ne défend pas seulement les cyclistes : l'association vise à favoriser l'usage du vélo par le plus grand nombre. Pour cela, nous pensons que la sécurité et le confort des personnes, en particulier via l'existence de pistes cyclables sécurisées, sont des conditions essentielles pour que toutes et tous puissent se mettre en selle. En somme, l'objectif de Paris en Selle est de **faire du vélo une évidence**, afin qu'il soit considéré comme un moyen de transport banalisé comme la marche ou les transports en commun.

CyclotransEurope

CyclotransEurope, fondée en 1996, a pour objectif la réalisation en France d'une véloroute reliant à la fois Paris à Moscou et Saint-Jacques de Compostelle à Trondheim, autant que possible en site propre.

L'association intervient en étroite liaison avec les services et collectivités publics, et les autres partenaires intéressés.

Elle organise des conférences avec ces partenaires, prépare des documents décrivant l'itinéraire retenu, les sites traversés, et les modalités de sa réalisation.

De la frontière belge à la frontière espagnole se prépare ainsi un long axe structurant sur lequel se greffent des variantes. Pacifique et convivial, choix écologique et économique, le vélo est un mode de déplacement à part entière. Il permet d'apprécier en plein air les trésors touristiques et culturels, les merveilles de la nature, le charme des couleurs, des odeurs et des parfums.

La création de véloroutes et voies vertes contribue à développer l'économie locale. A travers le tourisme, elle stimule des régions sinistrées, maintient le commerce local, aide à la rénovation des hébergements, suscite toutes sortes d'initiatives.

Collectif Vélo Francilien

Collectif regroupant les associations cyclistes franciliennes. Le collectif fait la promotion du vélo comme solution de report modal à la voiture et pour désengorger les transports en communs. La promotion se fait au niveau des départements, de la région Ile-De-France, avec un objectif la création d'un réseau express vélo régional.

<https://twitter.com/VeloldF>

Partage Ta Rue 94 - AF3V

MDB, antenne Ivry, Vitry, Choisy,

Fédération des Circulation Douce en
Essonne (FCDE)

Toutes membres du Collectif Vélo Francilien

Monsieur GARZON Vice-Président du

Conseil départemental du Val-de-Marne

Hôtel du département
94054 Créteil cedex

Objet : Déviation suite aux travaux de SNCF Réseau quai Voltaire à Choisy-le-Roi

Suite aux travaux entreprise par SNCF Réseau pour sécuriser la voie ferrées Paris Austerlitz-Choisy-le-Roi, qui coupent l'EuroVéloroute 3. Suite à la demande de Partage Ta Rue 94, soutenue par les associations précités, nous avons vu la déviation pour les cyclistes mise en place sur l'Avenue Lugo. Nous sommes content de ces premiers pas, mais néanmoins insuffisant. De plus, les travaux vont durer jusqu'à fin août, au mieux.

Nous demandons au nom de toutes les associations citées la mise en place d'un marquage provisoire sur la route départementale D152 (avenue Lugo), avec la mise en place de logo au milieu de chaussée tous les 50 m pour indiquer aux cyclistes l'itinéraire à prendre et pour indiquer aux automobilistes la présence de cyclistes sur cette avenue. Cette déviation serait mise en place sur l'avenue de Lugo au niveau du croisement avec la voie de l'Epinette, puis avenue du 8 mai 1945 pour arriver au niveau du croisement de l'Anatole France jusqu'au Quai Fernand Dupuy. Nous demandons également la mise en place d'un jalonnement cyclable provisoire indiquant le cheminement de l'EV3.

La mise en place de logo vélo au milieu de la route permet d'améliorer la sécurité puisque les automobilistes seront obligés de prendre la file de gauche ou de rouler à la même vitesse que les cyclistes. Le code de la route oblige les automobilistes lorsqu'ils dépassent des cyclistes de laisser un espace de 1 m en ville, ce que font très rarement ces derniers. Ce point donne une sensation d'insécurité aux cyclistes non intrépides, les poussant à utiliser d'autres transports (voitures, 2 roues, transports en commun...).

Nous vous demandons d'intégrer ces modifications de façon à faciliter les trajets des cyclistes du quotidien et des cyclotouristes, dans les plus brefs délais.

Veuillez agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Hugo SOREL

Membre de MDB, antenne Ivry, Vitry, Choisy

hugo.sorel@yandex.com